

Le général de Gaulle et la CED

**« Si la C.E.D. passe,
c'est peut-être la preuve qu'il n'y aura plus rien à espérer de la France »**
Charles de Gaulle

C'est un moment important de la traversée du désert du Général. Moment important et sujet essentiel qui touche à l'indépendance de la France.

Il se trouve aussi que le PCF est un allié de circonstance de Charles de Gaulle. Ce combat vainqueur aura, tout au long de la présidence du Général, des conséquences sur ses rapports avec les communistes, mais aussi avec les dirigeants de l'Union soviétique.

1950 : les débuts de la C.E.D.

Jean-Jacques Servan-Schreiber¹, journaliste au Monde, rédige le discours que le Président du Conseil doit prononcer à Lyon le 16 avril 1950. Il préconise la création d'un « Haut Conseil Atlantique pour la paix ». Déjà plus atlantique qu'europpéen. Pour Jean-Jacques Servan-Schreiber, il s'agissait de répartir entre les pays signataires de l'Alliance Atlantique les différentes charges économiques, militaires et atomiques.

Les Américains se mêlent de l'affaire dès le début, avec un objectif affiché : faire entrer la RFA (République Fédérale Allemande) dans l'OTAN et empêcher la France d'être le leader d'une Europe encore à mettre en œuvre.

Entre temps se déclenche la guerre de Corée.

Le 9 mai de la même année, Robert Schuman² présente au gouvernement son projet de pool charbon-acier : le plan Schuman. Enfin, le 24 octobre, après l'une des crises politiques que la 4^{ème} république a collectionnées pendant ses 12 années, René Pleven présente devant l'Assemblée nationale le projet C.E.D. d'une armée européenne commune placée sous l'autorité d'un ministre européen responsable de son action devant les organismes politiques européens.

Au Palais Bourbon, Gaullistes et Communistes mènent l'attaque, pour des raisons évidemment différentes. Pour les gaullistes il s'agit d'indépendance, pour les communistes il importe de s'aligner sur Moscou. René Capitant, qualifié à juste titre de Gaulliste de gauche, dénonce déjà « *la politique d'abandon* ».

¹ **Jean-Jacques Servan-Schreiber** (1924 – 2006) Journaliste, essayiste et homme politique français. Reçu à l'École polytechnique en 1943, il rejoint de Gaulle avec son père et choisit la filière américaine en étant formé comme pilote de chasse dans l'Alabama. Obtenant son brevet en avril 1945, il ne participera cependant à aucun combat aérien. Considérant Mendès France comme le seul homme capable de sortir la France de l'enlisement et de la médiocrité du personnel politique de la IV^e République, JJSS crée en 1953 le journal « L'Express » avec la journaliste Françoise Giroud. Opposé au retour du général de Gaulle en 1958, JJSS voit son journal perdre de son audience au début des années 1960. Proche de François Mitterrand comme de Valéry Giscard d'Estaing.

² (1886-1963) Bien qu'il ait voté les pleins-pouvoirs à Philippe Pétain en 1940, il refuse de collaborer et s'évade en 1942. Sa carrière ministérielle débute avec la fondation du MRP, à laquelle il prend une part active : chef du gouvernement en 1947-1948, puis sept fois ministre des Affaires étrangères, il devient un des pères de l'Europe aux côtés de Konrad Adenauer. En 1952, le "plan Schuman" est le point de départ de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier. Il signe également, mais avec moins de bonheur, le traité instituant la Communauté Européenne de Défense. Il dirige le Parlement européen de 1958 à 1960 auquel il appartient jusqu'à sa mort.

Dans son ouvrage « l'Histoire de la IV^e République », Georgette Elgey raconte que le général de Gaulle reçoit beaucoup, incitant ses visiteurs à lutter contre l'abandon de la France³. En dehors de rares conférences de presse, lui-même ne se mêle guère de l'affaire ; en son for intérieur, cette armée européenne lui paraît un contre-sens historique, condamnée dès lors à ne jamais devenir réalité. De Gaulle attend.

En son nom, la bataille est menée par ses fidèles. A la pointe du combat : le sénateur Michel Debré. Lorsqu'il harcelle le Conseil de la République de questions écrites⁴, il est Caton l'Ancien exhortant les sénateurs. Lorsqu'il invective Hervé Alphand, il est Cicéron interpellant Catilina : « Qousque tandem, Catalina, abutere patienta nostra ?... » « Enfin, Hervé, jusqu'où irez-vous ? Comment, Hervé, pouvez-vous, vous qui avez été un collaborateur du Général ? » Il lui promet la haute cour. Et Hervé aurait répondu : « Si le général était encore là, ce serait différent. » Lorsqu'il voue au peloton d'exécution l'Inspecteur des finances Thierry de Clermont-Tonnerre, il est Robespierre, il est Saint-Just, il est l'incorruptible envoyant à la guillotine les êtres chers. Un jour, au Conseil de l'Europe, à Strasbourg, il presse Thierry de Clermont-Tonnerre, un de ses vieux amis, contre le mur, le secoue par le revers de son veston et devant les fonctionnaires internationaux étonnés l'interpelle : « Ah ! Thierry, des fonctionnaires comme vous, il faut les fusiller, je vous ferai fusiller ! » Dans un esprit de conciliation la victime potentielle invite peu après à déjeuner son bourreau dans un restaurant paisible. Le maître d'hôtel apporte la carte. Michel Debré, jusque-là très calme, explose d'un coup : « Thierry, des fonctionnaires comme vous, il faut les fusiller, je vous ferai fusiller ! » Le maître d'hôtel s'enfuit, affolé. Le repas se déroule sans éclats. Mais au moment de quitter les lieux, le gaulliste étreint l'européen : « Ah, je vous aime bien tout de même ! Mais il faudra vous fusiller ! »

LE 26 octobre, par 340 voix contre 256, l'ordre du jour du gouvernement est approuvé. La mise en œuvre de la C.E.D. est officiellement lancée. Hors de l'Assemblée, le Général de Gaulle se déchaîne contre cette armée européenne, qui signifie, selon lui, la fin de la France. « La C.E.D., cela consiste à rassembler les forces européennes pour les mettre collectivement à la disposition des États-Unis ». Et de préciser : « Il faut que la France ait une épée ; il faut que ce soit la sienne ! » Ce qu'il fera plus tard, lorsqu'il reviendra aux affaires.

Robert Lacoste⁵ reçu à cette époque par le Général raconte : « A contre-jour, un visage pâle, émacié, un visage à la Goya. Il parle comme toujours par idées Générales, avec un étrange détachement : « La France doit se défendre elle-même. Une armée européenne intégrée n'est pas compatible avec ses besoins. La France a besoin de paix, de longues années de paix (sa gravité est extraordinaire). Il ne faut pas se laisser entraîner par les uns ou par les autres, sinon la France disparaîtra. Je ne dis pas qu'il ne resterait pas des médecins ou des coiffeurs, mais la France disparaîtrait. »

1951 : le traité toujours pas signé

A l'Élysée, le Président Auriol, qui vit dans la hantise du réarmement Allemand (Nous ne sommes que 5 ans après la fin de la dernière guerre !) ne cache pas ses réserves qu'il expose à maintes reprises au Conseil des Ministres.

Malgré cette première charge des opposants, les négociations se poursuivent, l'une en Allemagne de Janvier à Juin 51, l'autre en France en Février 51.

Au service de qui serait l'armée ainsi constituée ? Les rédacteurs contournent la difficulté : le commissariat (équivalent de la Haute autorité de la C.E.C.A.), donc organisme supranational serait responsable de la formation, du recrutement, de l'entraînement de l'armée européenne ; les divisions, une fois prêtes et aptes au combat seraient mises à la disposition du chef des forces atlantiques, le

³ Mais à deux reprises, le général de Gaulle aurait refusé de voir Jacques Bouchacourt.

⁴ Ainsi, en octobre 1952, lorsque la campagne de déclenche, Michel Debré intervient en sept occasions au Conseil de la République notamment, le 7, sur les projets de constituante européenne, et sur les forces européennes ; le 14, sur le statut des forces atlantiques et sur la place de l'Union française dans la future Communauté européenne ; le 23, toujours sur l'Union française dans la CED ; le 30, sur le projet de constituante européenne et de nouveau sur la place de l'Union française dans la future Communauté européenne.

⁵ (1898 – 1989) Homme politique français, député socialiste de la Dordogne de 1945 à 1958 et de 1962 à 1967, sénateur de 1971 à 1980, gouverneur général et ministre de l'Algérie de février 1956 (gouvernement de Guy Mollet) à mai 1958. En 1944, il est délégué général adjoint du Comité français de Libération nationale pour la France occupée. En 1944, il devint ministre à la Production industrielle dans le gouvernement provisoire du général de Gaulle.

général Eisenhower. Sur le papier, l'armée européenne compte quarante divisions (14 françaises, 12 allemandes, 11 italiennes et 3 néerlandaises). Début 51, Washington approuve ce projet de C.E.D.

En juin 51, l'Assemblée Nationale termine sa législature. Le traité C.E.C.A. n'est pas encore ratifié, celui de la C.E.D. pas encore signé.

1952 : l'opposition à la C.E.D. s'élargit

Du 11 au 19 Février 1952, un débat est organisé par le gouvernement à l'Assemblée réunie dans sa nouvelle composition. Il s'agit de répondre aux opposants qui mettent en avant l'asservissement à la volonté américaine. Mais déjà, sur le fond, se profile l'éternel débat : l'organisation de l'Europe doit-elle revêtir une forme fédérale, donc supranationale ou doit-elle s'organiser dans une confédération privilégiant des politiques communes et une indépendance totale vis-à-vis des deux impérialismes de l'époque (USA et URSS) ?

Edgar Faure défend le projet C.E.D. et décide de poser la question de confiance. L'Assemblée le lui accorde par 327 voix contre 287. Tous les partis, à l'exception des gaullistes et des communistes, sont divisés.

Les rencontres entre les ministres des pays membres du Pacte Atlantique se poursuivent à Lisbonne du 20 au 23 février 52. Avec l'admission de la Grèce et de la Turquie, leur nombre a augmenté. Les Américains s'impatientent : les élections sont prévues pour décembre et le succès de la C.E.D. serait à mettre à l'actif des Démocrates, administration sortante.

Dans la nuit du 28 au 29 février, faisant suite à la conférence de Lisbonne, Edgar Faure se voit dans l'obligation de proposer à la chambre une augmentation de 15% des impôts pour financer la côte part française du projet C.E.D. Par 309 voix contre 283, le gouvernement est renversé. Les opposants au projet C.E.D. sont rejoints par une partie des Indépendants et des radicaux.

Avec le gouvernement Pinay, les négociations se poursuivent au sein de l'Organisation Atlantique. En mai 52, le document diplomatique est prêt, mais l'opposition au projet s'élargit : Vincent Auriol, Président de la République affiche clairement son opposition ; Henri Comte de Paris⁶ parle de « *l'acte d'abdication de la France* » ; André Malraux dépeint « *le jour où le dernier gaulliste dans le dernier maquis inutile verra arriver au-dessus de la France en ruine l'aviation salvatrice américaine* » ; Daniel Meyer⁷ (socialiste) ; Edouard Daladier et Edouard Herriot, tous deux Radicaux.

Mai 52, le traité est signé.

Le 21 mai, contre l'avis exprimé par la majorité de l'échiquier politique, contre l'avis du Président de la République, le traité est signé après moult tractations. En 132 articles, le fonctionnement de l'armée européenne regroupant les pays : France, Allemagne fédérale, Belgique, Pays-Bas, Italie et Luxembourg est réglé. Il appartient maintenant aux députés de ratifier ce traité.

L'existence d'un traité secret établi en parallèle aux négociations officielles sur la C.E.D. est dévoilée par Jacques Bouchacourt⁸, dénommé le général « Bou ». La pression américaine est aussi de plus en plus forte ; une C.E.D. sous commandement américain raffermirait la politique de domination des américains face au bloc de l'est.

⁶ (1908 – 1999) Prétendant au trône de France de 1940 à 1999. Plusieurs de ses idées le rapprochaient du général de Gaulle ; ils se rencontrèrent pour la première fois, le 13 juillet 1954. Leurs rencontres et leur correspondance devinrent régulières. Le « comte de Paris » félicita le général de Gaulle de son retour aux affaires dans une lettre du 2 juin 1958 : « *Votre foi en Dieu, votre amour immense de la France et la certitude que vous avez de sa mission dans le monde, votre expérience, les conclusions de vos méditations, inspireront les choix que votre haute conscience vous dictera pour préserver la France de l'anarchie vers laquelle elle se précipitait faute d'être conduite.* »

⁷ (1909 – 1996) Homme politique socialiste français, membre de la Résistance. Il est ministre du Travail et de la Sécurité sociale de 1946 à 1949

⁸ (1923 – 2000) Homme politique français. Député UDR de la 2e circonscription de la Nièvre (30 juin 1968 - 1er avril 1973).

Le 12 juin, la chambre belge ratifie le plan Schuman et le 16 c'est au tour de la chambre italienne. Le 25 juillet, le plan Schuman entre en vigueur. Le 4 novembre, le Général Eisenhower est élu Président des États-Unis.

Le 23 décembre suivant, le Gouvernement Pinay démissionne. Il est remplacé le 8 janvier 53 par René Mayer⁹ qui obtient l'investiture de l'Assemblée Nationale.

1953 : le traité est ratifié par nos voisins

Le 24 février, les protocoles additionnels au traité instituant la C.E.D. sont approuvés à la conférence de Rome. Le Bundestag (chambre Allemande) ratifie le traité le 19 mars 53.

Le 26 juin, après une crise politique commune sous la IV^{ème} république, Joseph Laniel¹⁰ obtient l'investiture de l'Assemblée Nationale. Le Maréchal Juin est nommé au poste de commandant en chef de la zone centre Europe de l'OTAN.

Le 23 juillet, le traité instituant la C.E.D. est approuvé par la chambre basse hollandaise.

Le 23 décembre, René Coty est élu Président de la République.

1954 : l'Assemblée nationale rejette le traité

Le 9 juin, la commission des affaires étrangères de l'Assemblée Nationale approuve le rapport de Jules Moch¹¹ et se déclare contre le projet de défense européenne. Le MRP, pro-C.E.D. n'échappe pas aux querelles internes. André Denis, député de la Dordogne est exclu. Léo Hamon¹² reste seul à la tête d'une minorité hostile à la C.E.D. En mai, la crise éclate au Parti socialiste. La majorité des députés (58 sur 104) renouvelle son opposition au traité.

La querelle à propos de la C.E.D. n'épargne pas non plus l'administration. L'armée et le Quai D'Orsay sont effroyablement divisés. Le Général Koenig, le Général Weygand, le Colonel Faure et surtout le Maréchal Juin, la plus haute autorité militaire de France, pensent que le pays va céder sa souveraineté militaire en plaçant l'armée sous les ordres d'une autorité supranationale. « *L'armée va perdre son âme et la France son autorité dans ce magma* » déclare le Maréchal Juin¹³.

"L'organisation de l'Alliance atlantique, sous la fiction théorique d'une égalité complète de ses membres, avait été montée sous une direction entièrement américaine. Non seulement les deux grands commandements éventuels de l'Europe et de l'Atlantique avaient été donnés à des officiers généraux américains, mais tout ce qui concernait les prévisions et l'emploi des armes nucléaires était strictement réservé aux américains, comme la loi Mac-Mahon leur en faisait obligation. De ce fait, les forces européennes étaient, en réalité, entièrement subordonnées à des décisions américaines." Cette opinion d'un expert, le Général Beaufre¹⁴ parue dans le journal Le Figaro du 25 décembre 1967 ne souffre pas la contestation.

La C.E.D. échappe à tout clivage simpliste. L'évidence s'impose : la C.E.D. a cessé d'être « un truc parlementaire sur lequel on négocie » pour devenir un problème national divisant l'opinion. Pris dans

⁹ (1895 – 1972) Homme politique français, membre du parti radical socialiste. Plusieurs fois ministre ; président du Conseil des ministres du 8 janvier au 28 juin 1953 et président de la Haute Autorité de la CECA de 1955 à 1958.

¹⁰ (1889 – 1975) Homme politique français. Il vote les pleins pouvoirs à Pétain en juillet 1940. Cependant, il devient ensuite résistant et participe à la fondation du Conseil national de la Résistance.

¹¹ (1893 -1985) Homme politique français. Ministre à plusieurs reprises sous la III^{ème} et IV^{ème} République. Le 10 juillet 1940, il vote contre les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Emprisonné puis résistant. Il sera membre de plusieurs gouvernements sous la IV^{ème} République. Il montrera une opposition en 1975 à l'Union de la gauche de F. Mitterrand.

¹² (1908 - 1993). Résistant. Rédacteur du journal clandestin « *Combat* ». Membre du Mouvement républicain populaire (MRP) puis de l'Union pour la défense de la République (UDR), il fut député de la quatrième circonscription de l'Essonne, sénateur de la Seine, porte-parole du gouvernement et secrétaire d'État de la Participation et de l'Intéressement.

¹³ Suite de quoi, le Maréchal Juin est relevé de ses fonctions autres que celles directement liées à l'Otan, par le gouvernement. Quelques jours après, des manifestants acclament son nom à l'Arc de Triomphe

¹⁴ (1902 – 1975) termine la Seconde Guerre mondiale comme colonel d'infanterie. Défenseur de l'indépendance nucléaire française.

les péripéties parlementaires, les gouvernements successifs, pourtant favorables à la C.E.D., ont sans cesse reculé devant une décision définitive. Edgar Faure résume la situation : « *Pourquoi voulez-vous que le parlement vote la C.E.D. ? Nous sommes dans la position idéale : le gouvernement a signé le traité, le parlement n'a pas ratifié, l'opinion a du mal à se déterminer sur le sujet. À eux deux, parlement et gouvernement satisfont toute l'opinion* ».

Le 18 juin, le jour même de l'investiture de Pierre Mendès France, le Président Eisenhower renouvelle la garantie américaine à propos de la C.E.D. et réaffirme l'espoir de voir la France l'adopter.

Le camp des opposants s'élargit une nouvelle fois. Jean-Jacques Servan-Schreiber, dont on sait le rôle qu'il a joué au début de cette affaire hésite longtemps à prendre position contre la C.E.D. Il le fait au milieu du mois d'août. Conseiller comme lui auprès de Pierre Mendès France, Simon Nora¹⁵ reste un opposant inconditionnel à la C.E.D.

Pierre Mendès France doute de plus en plus sur la possibilité d'une ratification par l'Assemblée Nationale. Il aurait voulu surseoir à l'examen du dossier « armée européenne » jusqu'à la conclusion de la conférence de Genève, fixée au 20 juillet. Mais les alliés de la France ne l'entendent pas ainsi. Une conférence est fixée au 19 août à Bruxelles. Apparaît F. Mitterrand : « *A la veille de son départ pour Bruxelles, j'ai passé un long moment avec Pierre Mendès France en compagnie de Georges Boris, Jean-Jacques Servan-Schreiber et Simon Nora qui, tous violemment hostiles à la C.E.D. l'adjurèrent d'aller à la rupture. J'étais le seul dans le groupe à défendre la thèse opposée. Mendès France était ébranlé. Cela l'ennuyait de rompre avec la politique passée de la France. Il hésitait...* ».

L'échec de cette conférence est annoncé à l'aube du 22 août.

Le 24 du même mois, au cours d'un Conseil de cabinet, Pierre Mendès France (photo ci-contre) annonce qu'il n'engagera pas l'existence de son gouvernement sur le problème de la C.E.D. Qui plus est, il est décidé à ne pas prendre parti.

L'épilogue de la C.E.D. se joue. Et voici une nouvelle fois le Général de Gaulle : « *Dix ans après la libération, il semble qu'une fois encore, un sursaut venu des profondeurs va sauvegarder l'indépendance de la France. La conjuration qui vise à la priver de sa souveraineté, à lui prendre son armée, à la séparer des terres et des États qui la prolongent outre-mer, paraît sur le point d'échouer devant le refus national* » (Le Monde 28 août 54).

Dès le lendemain s'ouvre, au Palais Bourbon, le débat si souvent annoncé et toujours retardé.

Pierre Mendès France rappelle avec force sa neutralité, mais aussi que la politique étrangère du Gouvernement c'est l'Alliance Atlantique.

Nouvelle tentative des pro-C.E.D. : ils demandent l'ajournement du vote pour permettre une reprise des négociations avec les cosignataires du traité. De son côté, le Général Adolphe Aumeran (1887-1980), député Républicains Indépendants de 1946 à 1955, anti-C.E.D., dépose une question préalable qui, adoptée, entraînerait le rejet pur et simple du traité.

Après suspensions et palabres, les deux motions sont retirées. Le débat s'engage, le vote intervient. Communistes et gaullistes d'un côté, républicains populaires de l'autre s'expriment unanimement. Chez les socialistes, les radicaux et les indépendants la division est de rigueur.

Par 319 voix contre 263, la C.E.D. est rejetée.

Extrait de mon livre : "*une révolution en héritage*" consacré à la politique sociale de Charles de Gaulle

¹⁵ (1921 -2006) Haut fonctionnaire français. Résistant dès 1942 dans le Jura puis dans le Vercors. Directeur de cabinet de Jacques Chaban-Delmas à Matignon (1969 -1972), il est avec Jacques Delors l'auteur du fameux discours sur la « Nouvelle Société » prononcé par Chaban-Delmas en septembre 1969.